



PROASSMAT
Un syndicat qui vous rassemble

SYNDICAT PROFESSIONNEL NATIONAL D'ASSISTANTS MATERNELS ET FAMILIAUX

N° Siret : 823 805 247 00025

PROCES VERBAL DU CONGRES ORDINAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2020

Salle des Congrès -Maison des Syndicats 12 Place des Terrasses de l'Agora 91000 EVRY 9h45

Ont répondu à l'invitation **65 adhérents**, 9 non-adhérents, convoqués par mail, courrier ou annonce sur notre page et site internet, un mois avant la date et 10 invités.

Tous ont signé la feuille d'émargement et il est comptabilisé **93 pouvoirs**.

PARTICIPANTS :

Les membres du bureau national :

- Liliane DELTON, Secrétaire générale de l'UNSA PROASSMAT Nationale
- Audrey BESNARD LESCENE, Trésorière et chargée de développement
- Hayatt BOULHASSI, Secrétaire Nationale
- Sarah NIEFER, Secrétaire Juridique Nationale
- Danielle BIARNAIX CERET, Trésorière adjointe
- Corinne DAUPHIN, Chargée des groupes Facebook et Forum
- Hayet TRABELSI, référente MAM

Les secrétaires syndicaux(ales) présent(e)s : Julie MARROCHELLA DUTEIL, Nancy PAGES, Nicole BELLOIR, Florence BONO, Joël MELIN, Sandra CANUT, Olivier ROUFFAUD, Nathalie PARIS, Solenn LE BRAS, Hélène LE VENOU, Damien BEAUDI, Emilie DELAVALLEE, Elsa POT, Florence BOULERIS, Betty GUEDEAU, Marie Laure MENETRIER


Membres excusés : Laurent BOSSI, Monia STEBEL, Catherine MARIDET, Alison ROSSATO VIBOUD, Fanny WALICKI, Geneviève DEVULDER, Aurélie AUFRAY, Virginie SANNA, Cindy ZMIROU, Noémie NOYER, Patricia DENIS, Deborah TORMEN, Adeline BELON, Cecilia SOULLARD, Karine DEMEOCQ, Stéphanie EGLEM, Alexandra NAUD, Martine IBARRA, Vanessa THIBEAU, Claudine CHABRY, Véronique PAPIN, Karine ALEXANDRE

Membres absents : Houria BENZAIDI, Ophélie CHARDIN, Séverine MAURY, Murielle BEDNARD-GALLET.

15 rue des Papillons – 34290 SERVIAN

Mail : unsa-assmat@hotmail.com

Site : <http://unsaproassmat.org>

 <https://www.facebook.com/unsa.assmat/>

INVITES :

- Saïd DARWANE, Secrétaire Général de la FESSAD
- Martine VIGNAU, secrétaire Nationale de l'UNSA, Politique Familiale, Action Sociale et insertion, Consommation, membre du CA de la CNAF
- Gilles MONDON, Secrétaire National en charge du développement, UNSA
- Laurence DEWILDE, Urif UNSA
- Cyril VEILLARD, Secrétaire général UD 75 UNSA
- Pierre Louis MARTIN, Secrétaire général UD 91 UNSA
- Pierre GUESDON, responsable RAM Etampes
- Bruno GUINOIS
- Josiane CAPON, de TACTIC impression
- Axel BOUHIJA le développeur du site internet

Secrétaire de séance : Sarah NIEFER

Présidente de séance : Hayatt BOUHLASSI

Ouverture du congrès ordinaire à 9h45, il fait suite au congrès extraordinaire qui s'est tenu de 9h30 à 9h45 même lieu, même salle pour la modification des statuts.

Mr Laurent ESCURE, Secrétaire Général de l'UNSA, ne pouvant être présent au congrès, nous a fait parvenir une vidéo dans laquelle il s'adresse aux assistantes maternelles.

Son intervention projetée sur grand écran a été vivement appréciée et chaleureusement applaudie par la salle.

Liliane DELTON remercie toutes les personnes présentes, les adhérentes qui ont fait le déplacement malgré la crise sanitaire ainsi que les secrétaires syndicaux dont certains viennent de loin, les invités qui ont tous répondu présents ainsi que les représentants nationaux de l'UNSA (Martine VIGNAU et Gilles MONDON), et bien sur notre secrétaire général fédéral Saïd DARWANE de UNSA FESSAD.

Un grand merci tout particulier à Pierre Louis MARTIN qui nous reçoit chez lui à la Maison des Syndicats et n'a pas ménagé sa peine pour la réussite de notre congrès.

Rappel ordre du jour :

- ✓ Ouverture du Congrès National
- ✓ Adoption Ordre du jour
- ✓ Présentation des secrétaires syndicaux(ales) présent(e)s et des membres du bureau
- ✓ Rapport d'activité du Bureau National
Débat et vote
- ✓ Election des membres du Conseil d'Administration
- ✓ Présentation du bilan financier
Débat et vote
Quitus de la trésorière
- ✓ Présentation de budget prévisionnel
Débat et vote
- ✓ Détermination des principales revendications pour l'année à venir
Débat et vote
- ✓ Actualités de la profession,

15 rue des Papillons – 34290 SERVIAN

Mail : unsa-assmat@hotmail.com

Site : <http://unsaproassmat.org>



<https://www.facebook.com/unsa.assmat/>

- ✓ Questions diverses
- ✓ Clôture du Congrès National

- **Approbation de l'ordre du jour**

Après rappel de l'ordre du jour, il est procédé au vote

Approuvé à l'unanimité

- **Présentation des secrétaires syndicales présentes :**

Hayatt présente les membres du bureau, puis les secrétaires syndicaux en mentionnant le ou les départements dont ils(elles) ont la charge.

- **Rapport d'activité du bureau national**

Hayatt BOUHLASSI invite Liliane DELTON à monter à la tribune pour présenter le rapport d'activité que les adhérents ont reçu avec la convocation à ce congrès.

En préambule, elle signale qu'il s'agit du rapport d'activité de l'année 2019 qui est déjà loin car nous sommes fin septembre 2020, que cette présentation aurait dû se dérouler le 21 mars dernier mais pour cause de crise sanitaire et confinement il a fallu tout annuler et reporter à ce jour.

Elle fera donc un survol rapide des principaux événements.

Développement, Notoriété

Les secrétaires ont traité plus de 4800 contacts, et les sept membres du Bureau 19700 contacts.
(Sans prendre en compte les mails, et messages privés)

Visite unique sur nos sites WEB, plus de 180 000 visites uniques, 6178 visiteurs réguliers, et plus de 700 000 de pages vues

Sur le forum adhérent : Plus de 3200 questions

Notre Page Facebook : 35000 personnes sont touchées par mois par nos publications, dont 5100 questions en MP répondues par Hayatt et Sarah

Groupe Facebook, plus de 16400 personnes sont inscrits à ce jour, ce qui génère 1600 questions posées par mois et 13000 commentaires par mois.

Réunions extérieures

En 2019, une quinzaine de réunions ont été tenues, par des membres du Bureau ou bien par des secrétaires, dans quelques grandes villes de France, Vesoul, Pessac, Evry, Dijon, Massy, St Etienne, Taillant, Grenoble...

Réunions avec l'UNSA

Liliane rappelle les différentes instances dans lesquelles elle siège :

- Elue membre du bureau fédéral depuis 2012
- Sièges au Conseil National de l'UNSA
- Sièges à l'URIF
- Mandatée par la FESSAD dans les réunions de travail CCN et réunions interbranches

15 rue des Papillons – 34290 SERVIAN

Mail : unsa-assmat@hotmail.com

Site : <http://unsaproassmat.org>

 <https://www.facebook.com/unsa.assmat/>

En 2019, une délégation de quatre personnes représente l'UNSA PROASSMAT au congrès de l'UNSA à Rennes. Liliane a prononcé un discours concernant les assistants maternels et salariés du particulier employeur

Courriers officiels

L'UNSA PROASSMAT a adressé de nombreux courriers aux conseils départementaux au sujet :

- Des déménagements au sein du même département pour lesquels il n'est nul besoin d'attendre un mois le passage de la PMI pour continuer d'accueillir, (CD 40)
- Des chartes des conditions d'accueil du jeune enfant qui sont plus restrictives que le référentiel publié par décret. (CD38)
- La restriction à 6 mineurs au total y compris les enfants de 3 à 18 ans de l'assistante maternelle (CD 29 et 39)

Auditions et interventions de l'UNSA PROASSMAT

Mme DELTON a assisté au printemps dernier à une réunion organisée par Sylviane GIAMPINO du HCFEA relative à la qualité de l'accueil des modes d'accueil des 0 à 6 ans.

Nous avons participé à une rencontre le 18 juin au ministère des solidarités et de la santé, qui souhaitait avoir des retours très précis sur les ressentis actuels des professionnels en contact avec les enfants en difficulté.

Nous avons été reçus à la DGCS le 23 mai au sujet du projet d'ordonnances suite à la loi ESSOC, aujourd'hui ASAP, sur l'accueil des jeunes enfants.

Cette rencontre a débouché sur une invitation à participer à quatre ateliers en lien avec la CAF sur les projets d'ordonnance

Le 17 septembre dernier, nous avons été invités au SENAT pour participer à une table ronde organisée par deux sénatrices Michelle MEUNIER et Laurence ROSSIGNOL relatives aux problèmes rencontrés par les assistantes maternelles. Elles ont souhaité entendre les syndicats représentatifs de la branche pour saisir « sur le vif » les réalités du terrain

Pétition

L'UNSA PROASSMAT a lancé une pétition en ligne qui a recueilli près de 8000 signatures en deux semaines, et a ensuite contacté par courrier une centaine de députés de tout bord politique et de toute région ainsi qu'aux deux sénatrices qui nous avaient reçues au Sénat, suite au projet du PFLSS d'obliger les assistantes maternelles de s'inscrire sur le site mon-enfant.fr et d'y renseigner leurs disponibilités en temps réel sous peine de se voir infliger un retrait d'agrément

Crèches familiales

Liliane indique qu'une référente crèche familiale UNSA PROASSMAT est dans la salle, parmi nous.

Les décrets de 2006 ne sont pas appliqués (ou mal appliqués) dans les crèches familiales


Les difficultés des crèches familiales dont le nombre diminue d'année en année sont très bien relatées dans un rapport que nous avons mis en ligne sur notre site WEB

Parrainage

15 rue des Papillons – 34290 SERVIAN

Mail : unsa-assmat@hotmail.com

Site : <http://unsaproassmat.org>

 <https://www.facebook.com/unsa.assmat/>

Le système de parrainage rencontre un franc succès puisqu'en deux mois nous avons eu plus de 300 nouveaux adhérents parrainés.

Création d'un groupe Facebook

En 2020, outre le forum dans l'espace adhérents, nous avons ouvert pour répondre à vos nombreuses demandes, un groupe Facebook spécial adhérents

- ✚ Peut-on mettre sur le forum adhérent, les mêmes documents que sur les groupes Facebook, dans un délai assez rapide, puisque certaines n'ont pas Facebook, et s'informent des actualités via le Forum

Liliane souhaite présenter avant le vote du rapport moral, Mr Bruno GUINOIS, de l'UNSA. C'est Bruno qui a transposé les outils Excel en outils libre office, pour les adhérents.

Elle souhaite également présenter Axel, le développeur de l'UNSA PROASSMAT.

Elle souhaite remercier Mme CAPON de TACTIC Impression, qui envoie toutes les enveloppes d'adhésion et s'est beaucoup investie pendant le confinement pour que vous receviez malgré tout vos documents.

Liliane donne la parole à l'assemblée pour des questions sur ce rapport moral.

Une assistante maternelle remarque que les groupes Facebook sont alimentés plus rapidement que le forum des actualités. Elle demande que cela soit fait en temps réel comme sur Facebook.

Liliane répond que Facebook c'est le principe de l'instantané mais que la différence en temps est mince, puisque le soir même ou au plus tard le lendemain les informations sont mises sur le forum adhérents également.

Plus de question, le rapport moral est soumis au vote.

VOTE du rapport moral

Adopté à l'unanimité.

- **Election des membres du Conseil d'Administration**

Hayatt présente une à une les candidates qui ont postulé pour siéger au Conseil d'Administration et dont les candidatures sont arrivées un mois avant la date fixée pour le congrès de mars (qui a du être reporté pour cause Covid)


Nous procédons au vote pour chaque candidate.

- Mme Nancy PAGES
Vote à l'unanimité
- Mme Catherine MARIDET
Vote à l'unanimité
- Mme Solenn LE BRAS
Vote à l'unanimité
- Mme Danièle CERET BIARNAIX
Vote à l'unanimité

15 rue des Papillons – 34290 SERVIAN

Mail : unsa-assmat@hotmail.com

Site : <http://unsaproassmat.org>

 <https://www.facebook.com/unsa.assmat/>

- Mme Florence BONO
Vote à l'unanimité
- Mme Adeline BELON
Vote à l'unanimité
- Mme Karine ALEXANDRE
Un débat animé agite l'assemblée avant de procéder au vote
Abstention : 98 votes
Contre : 60 votes
Pour : 0

Sont élues Mme PAGES, Mme MARIDET, Mme LE BRAS, Mme CERET BIARNAIX, Mme BONO, Mme BELON à l'unanimité.

Bilan financier

Hayatt invite Audrey BESNARD LESCENE à présenter le bilan financier

Pour l'année 2019, nous avons reçu 298 680€ de cotisations. A cela il faut imputer la reversion à l'UNSA d'un montant de 133 266€, ainsi que la reversion à la CFDP, notre protection juridique, d'un montant de 80 762€. Il reste 84 651€. au crédit

Mais comme l'UNSA PROASSMAT est représentatif, grâce aux votes de 2016, et nous comptons sur les prochaines élections pour le demeurer, nous avons perçu un remboursement du paritarisme d'un montant de 118 952€

Cela donne donc la somme de 204 074€ au crédit.

L'UNSA PROASSMAT a dépensé durant l'année 2019, la somme de 202 786€ net.

En voici les points principaux :

- Honoraires de l'expert-comptable, 12 420€ (qui correspond à deux années : 2018 payé en 2019 et l'année 2019)
- Le site internet, 30 766€ net
- Déplacements professionnels, 14 433€ net
- Congrès 2019 à Bordeaux, 17 918€ net
- Les lignes téléphoniques, 12 895€ net

Le bilan présente donc un solde créditeur de 1288€

VOTE pour le rapport financier :

Adopté à l'unanimité.

Il est procédé au vote du Quitus à Audrey BESNARD LESCENE pour les comptes 2019

VOTE pour le quitus de la trésorière :

Quitus à l'unanimité est donné à Audrey BESNARD LESCENE


Les comptes rendus des bilans moral et financier sont consultables sur notre site Web dans l'espace adhérents. Les comptes 2019 seront publiés dans l'espace public de notre site.

Un grand merci à la FESSAD, merci à Saïd pour son soutien sans faille.

15 rue des Papillons – 34290 SERVIAN

Mail : unsa-assmat@hotmail.com

Site : <http://unsaproassmat.org>

 <https://www.facebook.com/unsa.assmat/>

Hayatt donne la parole à Martine VIGNAU

Hayatt donne la parole à Mme Martine VIGNAU, secrétaire nationale en charge de la petite enfance,

Mme VIGNAU est heureuse de pouvoir être présente parmi nous, ce samedi 26 septembre 2020. Un énorme parcours depuis le congrès de Bordeaux. Elle se souvient d'avoir été assailli de questions mais que celles-ci ont trouvé réponses au fil du temps, depuis 2019 jusqu'à aujourd'hui. Elle est satisfaite de travailler avec Mme DELTON, et est contente de pouvoir compter sur elle pour lui déléguer les travaux sur cette profession. L'UNSA PROASSMAT est beaucoup sollicitée par les ministères, et Martine VIGNAU a bien su remarquer l'importance et la reconnaissance de notre syndicat. On peut avancer véritablement sur la professionnalisation de ce métier.

L'ensemble de la salle remercie l'intervention de Mme VIGNAU

Hayatt donne la parole à Gilles MONDON

Mr Gilles MONDON, Secrétaire National en charge du développement à L'UNSA

Vendredi 25 septembre, fin du Conseil National de l'UNSA, qui a lancé de la campagne des TPE (très petites entreprises) et du particulier employeur. L'UNSA soutiendra pleinement l'UNSA PROASSMAT pendant toute la campagne des élections, afin de garder la représentativité, pour continuer à négocier dans la branche. Les votes se feront entre le 25 janvier 2021 et le 17 février 2021. (2 dates) Toute l'UNSA est mobilisée, et à disposition de toutes les demandes des TPE et particulier employeur.

Hayatt donne la parole à Liliane DELTON pour présenter les actualités

Liliane rebondit sur l'importance du vote TPE si vous souhaitez que nous continuions de défendre votre profession, de faire entendre votre voix dans les ministères, auprès des pouvoirs publics, au Sénat, à l'Assemblée nationale, à la CNAF, des conseils départementaux et enfin auprès de la FEPEM. Nous sommes sur tous les fronts et intervenons partout où cela est nécessaire. Suite à la pandémie et au confinement du printemps dernier, nous avons écrit à tous les conseils départementaux de France et d'outre-mer pour leur demander, au vu des efforts fournis par la profession pour accueillir les enfants pendant que les crèches étaient fermées, de bien vouloir substituer à un contrôle strict, un accompagnement plus humain des professionnelles. Vous trouverez l'intégralité du courrier dans l'espace adhérents de notre site WEB. Nous avons répondu à des milliers de questions sur la COVID 19 et continuons d'être en lien tous les mois avec la DGCS pour vous apporter le plus rapidement possible les évolutions dans les conditions d'accueil.


Un mot sur les travaux de convergence de notre convention collective avec celle des particuliers employeurs. De très nombreuses réunions et une négociation difficile.

Nous avons rencontré le nouveau secrétaire d'Etat Adrien Taquet, la semaine dernière, assez longuement en tête à tête. L'occasion pour moi de lui brosser toutes les difficultés du métier que

15 rue des Papillons – 34290 SERVIAN

Mail : unsa-assmat@hotmail.com

Site : <http://unsaproassmat.org>

 <https://www.facebook.com/unsa.assmat/>

vous rencontrez. Il m'a annoncé la parution dans les prochains mois des ordonnances suite à la loi ASAP qui consacrera :

- La médecine du travail pour les assistantes maternelles (cela semble ne plus faire aucun doute)
- Une clarification du code de l'action sociale et des familles concernant les 6 mineurs à ne pas dépasser.
- Un volant de 50 heures par mois pour accueillir un enfant en plus des places indiquées sur votre agrément, avec une simple déclaration à la PMI (et non leur autorisation)
- Par contre il confirme l'inscription obligatoire sur le site Monenfant.fr (sans sanction selon lui)

Nous sommes à votre écoute et nous cherchons tous les ans à vous apporter une aide encore plus efficace, c'est pourquoi nous étudions la possibilité de développer une application plus simple d'utilisation que nos outils liés, plus complète aussi si possible. C'est un très gros travail qui ne sera pas totalement opérationnel en janvier prochain mais que nous espérons pouvoir mettre à votre disposition tout au moins partiellement.

Pour 2021 vous recevrez trois nouveaux livrets :

- un livret avec des modèles de lettres et de contrat (plus de 40 nouveaux courriers répondant à des situations diverses que vous rencontrez)
- un livret vous expliquant pas à pas et en image comment utiliser nos outils EXCEL et LIBRE OFFICE
- un livret qui reprend vos questions que vous posez le plus souvent et y apporte les réponses

Enfin le guide pratique sur le contrat de travail et d'accueil est revu (actualisé avec les nouvelles lois et jurisprudences) mais surtout maquetté et illustré pour rendre sa lecture plus attrayante et plus aisée.

L'UNSA PROASSMAT a élaboré un bulletin d'information, dénommé PROASS'Mag, qui sera envoyé à tous nos adhérents par voie postale tous les trimestres.

Les actualités y seront regroupées.

Merci à TACTIC Impression pour leur excellent travail de mise en forme

La parole est à l'assemblée, plusieurs questions fusent :

Nous, assistantes maternelles, nous avons été seules lors du confinement, la PMI et le CD répondaient aux abonnés absents, avez-vous fait une démarche quelconque auprès d'eux ?

- ⇒ Oui, l'UNSA PROASSMAT comme je l'ai dit précédemment, a écrit un courrier à tous les Conseils départementaux en leur demandant d'être dans l'accompagnement. Certains ont répondu, d'autres non. Nous avons également signalé à la DGCS le peu de soutien que vous avez eu pendant le confinement de la part des PMI.

Les RAM, nous renseignent mal, quoi faire ?

- ⇒ Les RAM sont très utiles pour la professionnalisation des assistants maternels mais ils doivent absolument rester dans leur attribution et ne pas se mêler de donner des renseignements juridiques, se mêler des contrats, des calculs et s'immiscer dans les relations contractuelles. Nous l'avons dit et redit partout dans les ministères. Ils doivent se conformer à la circulaire de la CNAF à ce sujet.

Concernant les CCPD du 91, il manque du monde.

15 rue des Papillons – 34290 SERVIAN

Mail : unsa-assmat@hotmail.com

Site : <http://unsaproassmat.org>

 <https://www.facebook.com/unsa.assmat/>

- ⇒ Nous faisons le maximum pour trouver du monde dans les CCPD, malheureusement il est très difficile pour les assistants maternels de se libérer et on ne peut non plus les empêcher de déménager ou de démissionner. Les élections ont lieu tous les 6 ans.

Que faites vous concrètement pour la profession ? cela fait 12 ans que j'exerce et j'ai l'impression que la profession n'évolue pas ?

- ⇒ Déjà nous vous renseignons, nous vous défendons individuellement et collectivement nous agissons pour alerter, revendiquer auprès de tous les décideurs. Mais demander n'est pas recevoir ! Toutefois certaines choses avancent, lentement certes, mais avancent. Lorsqu'on milite, il ne faut jamais se décourager. Comme je l'ai dit tout à l'heure bientôt vous aurez la médecine du travail, mais aussi la branche paritaire tente de mettre en place des activités sociales et culturelles (voyages colonies de vacances, locations, cinémas, parc d'attraction etc. à prix réduits)

Pourquoi, vous, n'êtes pas venu nous soutenir lorsque nous sommes descendues dans la rue, avec les gilets rose ?

- ⇒ Liliane demande l'objet des revendications des gilets rose : à cause du chômage répond l'assistante maternelle. Bien justement ce n'était pas une bonne raison car depuis le début nous avons reçu l'assurance que les activités réduites ne seraient pas impactées. Nous l'avons dit et redit et les faits nous ont donné raison. Nous ne sommes pas contre d'aller manifester mais encore faut il avoir des raisons solides et des revendications claires et non sujettes à caution.

Hayatt donne la parole à Saïd DARWANE

Saïd a promis à Liliane il y a quelques années, que l'UNSA PROASSMAT serait, avant son départ en retraite, le 1^{er} syndicat du secteur privé de l'UNSA

Nous sommes en train de négocier la Convention Collective Nationale, le travail est conséquent.

Et le travail avec les autres syndicats n'est pas aussi simple que cela pourrait paraître.

Nous serons, la Fédération, prêt à soutenir le syndicat UNSA PROASSMAT, au niveau logistique mais également financier.

Actuellement, nous sommes en train de réfléchir, sur le principe de numériser les informations concernant les droits et devoirs des assistants maternels du particulier employeur.

Pour les élections TPE, Liliane, tu peux compter sur l'UNSA et la FESSAD.

Liliane, juste une remarque, tout ce que le paritarisme peut prendre en charge, laisse le paritarisme le faire, afin d'éviter de payer un commissaire au compte

Nous remercions une nouvelle fois Saïd pour son soutien sans faille.

Hayatt donne la parole à Audrey BESNARD LESCENE

Audrey commence par remercier de sa présence : la FESSAD, les représentants des UR, des UD et les membres de l'UNSA NATIONALE

Audrey détaille le programme des réunions envisagées par l'UNSA PROASSMAT si les conditions sanitaires nous le permettent.


Elle rappelle l'importance d'assister à ces réunions, et que nous allons en faire le plus possible, sauf si les directives prises par le Gouvernement ou les préfets restreignent les possibilités de se réunir.

Elle insiste sur le fait qu'il ne faut pas hésiter à nous demander des réunions, surtout si un minimum de personnes seront susceptibles d'être présentes.

15 rue des Papillons – 34290 SERVIAN

Mail : unsa-assmat@hotmail.com

Site : <http://unsaproassmat.org>

 <https://www.facebook.com/unsa.assmat/>

NANCY 54	AGEN 47
BAR LE DUC 55	GRENOBLE 38
BRIVE LA GAILLARDE 19	NARBONNE 11
TULLE 19	SAINT ETIENNE 42
ANNECY 74	SAINT AVERTIN 37
ORLEANS 45	MARSEILLE 13
MONTPELLIER 34	LYON 69
MELUN 77	NANTES 44
LILLE 59	BOURG EN BRESSE 01
TOULOUSE 31	REIMS 51

Il est important de voter UNSA PROASSMAT, avec nous, il n'y a pas de siège vide.

Seul on va vite avec l'UNSA on va loin

Avec l'UNSA PROASSMAT c'est avec vous, pour vous, mais pas sans vous.

Hayatt donne la parole à Sarah NIEFER pour présenter le diaporama de la CFDP

Il est important de rappeler qu'un dossier litige doit être envoyé par voie postale uniquement et accompagnées de l'ensemble des pièces au siège sociale de l'UNSA PROASSMAT

Les adhérents de notre syndicat sont couverts par la protection juridique CFDP. Ceux-ci bénéficient d'un interlocuteur unique, identifiable et facilement joignable, lorsque le dossier est envoyé en leur sein.

Le dossier est géré du début jusqu'à sa parfaite exécution par le même rédacteur dont vous recevez les coordonnées.

La CFDT prend en charge les frais et honoraires d'avocat (à hauteur du barème contractuel)

Il faut savoir que l'intégralité des frais d'huissier sont également pris en charge par la CFDP mais pas les condamnations éventuelles. Toute procédure judiciaire qui peut durer plusieurs années, est aléatoire.


Attention : même si la décision judiciaire est favorable, en cas d'insolvabilité de la partie adverse, toute action en recouvrement des sommes dues est vouée à l'échec.

Sarah précise qu'il est absolument nécessaire d'établir des feuilles de présences, signées, afin de faire valoir ses droits et un contrat de travail avec un maximum de données.

15 rue des Papillons – 34290 SERVIAN

Mail : unsa-assmat@hotmail.com

Site : <http://unsaproassmat.org>

 <https://www.facebook.com/unsa.assmat/>

Hayatt donne la parole à Pierre Louis MARTIN

Les élections TPE ont une importance pour l'UNSA, afin de nous rendre plus fort dans toutes les branches professionnelles

Pierre-Louis insiste sur l'importance de voter, surtout pour que l'UNSA puisse continuer à être représentatif. Il est important et nécessaire de pouvoir continuer à négocier la CCN et représenter les salariés, afin de faire reconnaître et progresser ce domaine professionnel.

Merci l'UNSA PROASSMAT pour tout le travail effectué

QUESTIONS / REPONSES : la parole est à l'assemblée

Quelles sont vos principales revendications, quelles sont vos principales difficultés, que souhaitez-vous ?

1) Questions et témoignages concernant les difficultés et les erreurs de PAJEMPLOI

Pajemploi est un service des URSSAF, elles-mêmes chapeautées par l'ACOSS. **Tous** les syndicats ont écrit à ces organismes pour alerter sur les dysfonctionnements à répétition et les erreurs manifestes. La branche paritaire par l'intermédiaire du CNPDS (donc les syndicats représentatifs de salariés et la fédération des parents employeurs) est intervenue pour demander un rendez-vous qui n'a débouché sur rien de concret. Nous avons également alerté le ministre. Le problème est que les modifications et les évolutions du système sont décidées unilatéralement sans concertation aucune.

Posent problème les points suivants :

- L'assiette du prélèvement à la source qui n'est pas conforme au BOI
- Le calcul de l'exonération partielle des charges sociales et totale pour les impôts des heures complémentaires et supplémentaires est approximatif et complètement erroné dans certains cas.
- Le calcul de l'abattement fiscal dont bénéficie notre profession, transmis à la CAF pour bénéficier de certaines prestations, est totalement faux car il repose sur le nombre de jours lissés (mensualisés) et non sur les jours réels de présence de l'enfant. Pas de différence non plus entre les jours de plus et de moins de 8 heures.

Les évolutions futures annoncées nous inquiètent également beaucoup car il est question que ce soit Pajemploi qui établisse l'attestation Pôle Emploi et les attestations de salaire en cas d'arrêt maladie et les transmette directement à l'organisme concerné.

2) Problèmes avec les RAM

C'est une question récurrente qui revient généralement partout sur le territoire. J'ai parlé tout à l'heure du rôle des relais d'assistants maternels. Le mal vient également que certains assistants maternels sont les premiers à demander aux relais d'effectuer des calculs ou de les aider à élaborer leur contrat de travail. Il faut absolument que chaque professionnel connaisse exactement le rôle et les fonctions des relais et les oblige à s'y cantonner. Cela passe par le rappel des règles à chaque fois qu'elles sont transgressées.


3) Conflits avec l'ANAMA AF

Une secrétaire exprime les difficultés rencontrées dans son département avec une grosse association. Les assistantes maternelles sont pour la plupart regroupées dans des petites associations locales qui sont affiliées à l'ANAMA AF. Les obligations contraignantes qui en découlent (obligation de prendre des assurances chez eux) et la ligne directrice imposée dont des points de droit qui ne sont pas conformes à la législation font que notre déléguée qui a pris la direction d'une des associations a

15 rue des Papillons – 34290 SERVIAN

Mail : unsa-assmat@hotmail.com

Site : <http://unsaproassmat.org>

 <https://www.facebook.com/unsa.assmat/>

proposé à ses membres de quitter l'ANAMAAF pour retrouver pleine et entière liberté ce qui a été accepté très largement par ceux-ci.

4) Pôle emploi et les trop perçus

Le système d'indemnisation des assistants maternels est très complexe du fait des activités réduites et des multi employeurs avec un grand turn over. Liliane rappelle que sur notre site WEB vous avez la démarche à suivre (lettre recommandée pour demander le calcul exact, pour au besoin le contester et ensuite appel au médiateur dont les adresses sont à votre disposition)

5) Enfin les CFA, assistantes maternelles encore plus invisibles

Une assistante maternelle en crèche familiale attire l'attention de l'assemblée sur leur situation (les invisibles des invisibles)

Les mairies et leur DRH n'appliquent pas les règles de droit présentes dans le CASF, c'est le pot de fer contre le pot de terre. Un rapport sur toutes les difficultés rencontrées a été publié voici deux à trois ans, il résume bien la situation et est consultable sur notre site WEB.

Malheureusement ce mode d'accueil est en déclin.

Clôture du congrès

L'ordre du jour étant épuisé, Liliane et Hayatt clôturent le congrès en remerciant tous les adhérents, les responsables et les invités de leur participation active. Elles souhaitent que tous œuvrent à rendre plus fort l'UNSA-PROASSMAT.

La séance est levée à 12 h 10

A Evry le 26 septembre 2020

La Secrétaire de Séance

Sarah NIEFER

La Secrétaire Générale

Liliane DELTON


La trésorière

Audrey BESNARD LESCENE

15 rue des Papillons – 34290 SERVIAN

Mail : unsa-assmat@hotmail.com

Site : <http://unsaproassmat.org>

 <https://www.facebook.com/unsa.assmat/>